

## Les Co-secrétaires généraux

CFDT – SPAgri  
78, rue de Varenne  
75007 PARIS

**A l'attention de Madame BIGOT-DEKEYSER  
Secrétaire générale du ministère de l'agriculture et  
de la Souveraineté alimentaire**

Paris, le 2 juin 2025

*Objet : Revalorisation de l'IFSE pour les opérateurs du MASA*

*Référence : CFDT-SPAgri-02*

*Document(s) joint(s) :*

Deux groupes de travail visant à présenter les nouvelles cartographies de fonction et barèmes d'IFSE associés se sont tenus au cours deux dernières semaines. A cette occasion, vous avez pu annoncer au nom de Madame la ministre l'obtention d'une enveloppe conséquente de crédits pour revaloriser les montants d'IFSE des agents du MASA rémunérés par le ministère. La CFDT remercie l'administration pour cette avancée tant attendue.

Nous le savons, ce type de revalorisation ne couvre jamais de manière complètement équitable l'ensemble des agents au regard de leur catégorie notamment. Si l'équité de traitement entre catégories peut s'entendre au gré de certains arguments, l'équité de traitement entre les agents du MASA et les agents de ses opérateurs doit être respectée sans équivoque.

Suite aux précisions apportées par le chef du SRH au cours du second groupe de travail sur l'IFSE mentionnant l'absence d'accompagnement du MASA sur la mise en place de cette revalorisation pour les opérateurs, la CFDT a sollicité ses sections syndicales pour connaître les suites données à cette revalorisation en particulier à l'ANSES, l'ASP, l'IFCE l'INAO et l'ODEADOM.

Bien que les informations relatives à cette revalorisation aient été, *a priori*, communiquées aux opérateurs par l'administration, il ressort, d'après nos informations, qu'aucune garantie n'est apportée sur la faisabilité de la mise en œuvre de la revalorisation attendue, du fait d'une gestion des coûts de fonctionnement ne pouvant pas être mis en place avec la même aisance chez tous les opérateurs. Dès lors, il leur appartient de trouver les ressources pour financer cette mesure.

Sans appui du MASA, dans le contexte budgétaire actuel et dans un contexte d'éventuelles remises en question de certains opérateurs de l'Etat, le signal envoyé aux agents titulaires de ces opérateurs est évidemment négatif. Ce signal casse par ailleurs l'équilibre jusqu'alors toujours recherché entre rémunération des agents du MASA et de ses opérateurs pour fluidifier les parcours, faciliter les mobilités, assurer les passerelles et maintenir une attractivité des postes déjà difficile à atteindre.

A court terme, la CFDT vous demande de faire en sorte que la revalorisation de l'IFSE soit également, et de la même manière, mise en place chez les opérateurs dans l'intérêt des agents, de leurs employeurs et des structures.

A moyen terme et en amont de la prochaine revalorisation, la CFDT propose d'anticiper encore plus la communication d'un coût d'une telle mesure de revalorisation, et ce, même de manière très approximative. La communication par exemple d'une fourchette des coûts simulés et applicables au MASA et ventilés par catégories permettrait aux opérateurs de mieux se projeter en amont sur un coût estimatif en attendant de le finaliser une fois l'instruction du MASA publiée. Cette communication doit en tout état de cause, intervenir dans un calendrier permettant aux opérateurs de négocier un budget alloué pour une revalorisation en même temps que celle des agents du MASA.

Comme pour les agents du MASA, la CFDT compte sur votre engagement vis-à-vis des agents des opérateurs et se tient à votre disposition pour participer activement à la mise en place de cette revalorisation.

Le Secrétaire général

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Frédéric LALOY".

Frédéric LALOY

La Secrétaire générale

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Stéphanie CLARENC".

Stéphanie CLARENC